



Le Centre hospitalier Henri Ey



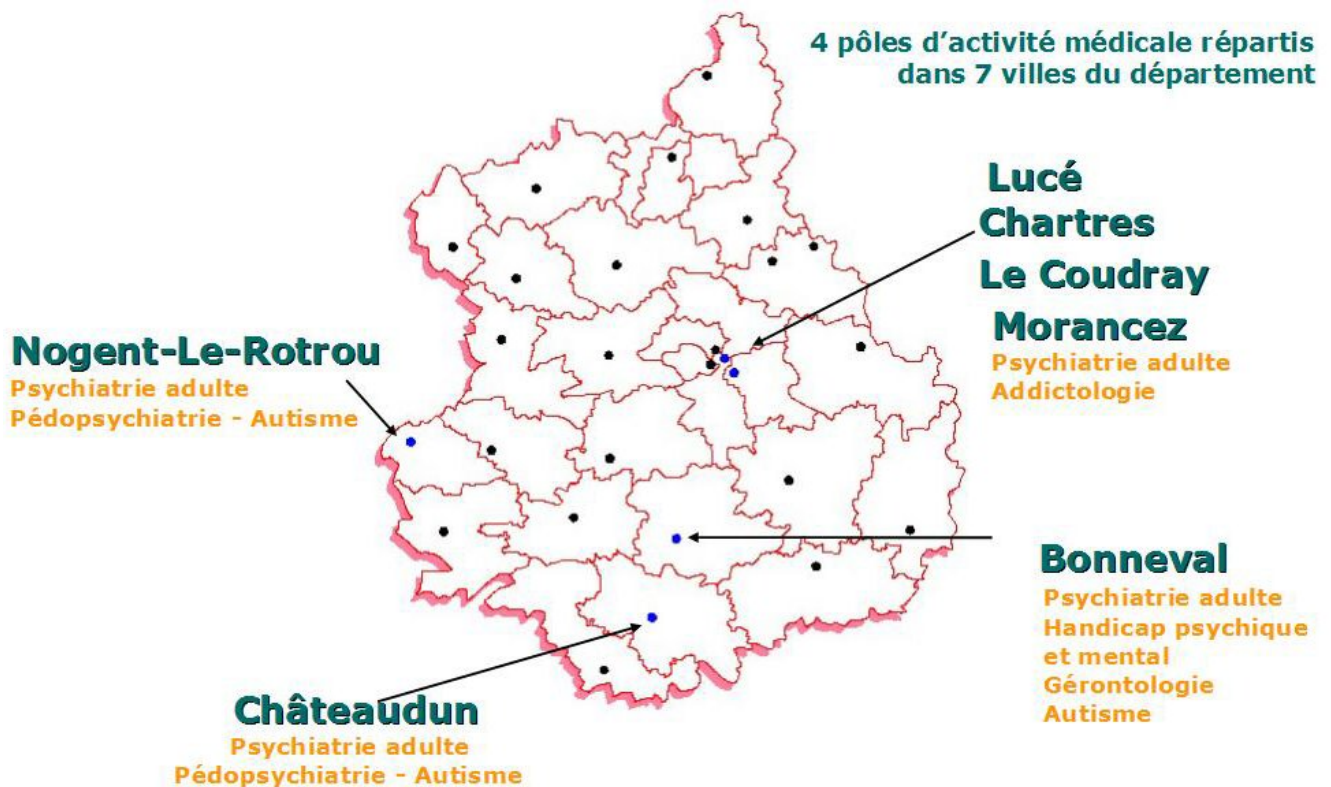
- Sommaire -

I/ L'organisation

- Le Centre Hospitalier Henri Ey
- L'organigramme de la direction
- Les pôles d'activité médicale

II/ L'offre de soins et d'hébergement

- Le pôle psychiatrie adulte
- Le pôle gériatologique
- Le pôle pédopsychiatrie -autisme
- Le pôle d'addictologie



Le centre hospitalier Henri Ey



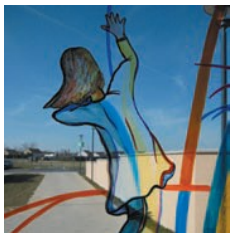
Morancez



Nogent-Le-Rotrou



Le Coudray



Châteaudun



Bonneval



Bonneval

Le Centre hospitalier Henri Ey (du nom de l'illustre médecin psychiatre qui exerça au sein de l'hôpital de 1933 à 1970) est un établissement public départemental de santé, spécialisé en psychiatrie depuis 1861. Membre du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) d'Eure-et-Loir depuis le 1^{er} juillet 2016, il assure en Eure-et-Loir une mission de prévention et d'accueil, de soins, de post-cure et de réinsertion en santé mentale.

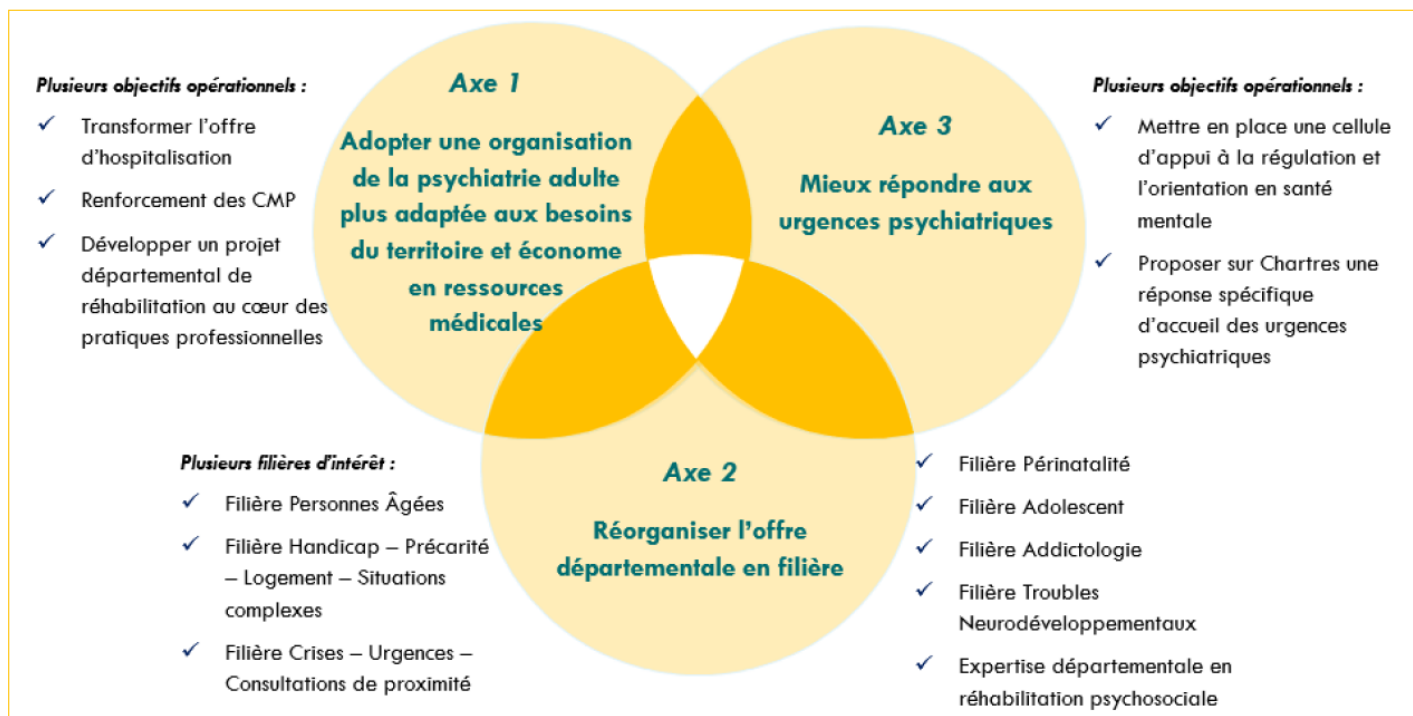
Depuis 1960, la psychiatrie est organisée en secteurs géo-démographiques dotés chacun d'une équipe pluridisciplinaire et d'un ensemble de structures graduées dont le Centre Médico-Psychologique (CMP) est le pivot. Le Centre Hospitalier collabore dans cette mission avec les hôpitaux généraux de Chartres et de Dreux pour les enfants et adolescents dans le cadre d'un groupement de coopération sanitaire (GCS).

Organisé en pôles d'activité, le Centre Hospitalier Henri Ey répond à sa mission auprès des populations d'enfants, d'adolescents et d'adultes, en proposant des structures de soins adaptés, à proximité des bassins de vie, garantissant ainsi une indispensable continuité des soins et des liens sociaux. Cette offre de soins, répartie sur le département à Chartres, Morancez, Le Coudray, Lucé, Bonneval, Nogent-le-Rotrou et Châteaudun, se décline en multiples accueils allant de l'hospitalisation complète, à l'hospitalisation de jour, aux consultations, visites à domicile et autres prises en charge individualisées en fonction des besoins du patient.

Ce dispositif de soins est complété par une activité médico-sociale dans le champ de la gériatrie et celui du handicap psychique et mental. Ces structures médico-sociales, situées à Bonneval et au Coudray sont : l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'unité de soins de longue durée (USLD), le foyer d'accueil médicalisé (FAM), l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT), le foyer d'hébergement et les maisons d'aide à la réinsertion (MAR).

Le projet médical 2021 -2026

Le centre Hospitalier Henri Ey s'est doté d'un nouveau projet médical 2021-2026 tourné vers un ancrage territorial important qui vise à assurer l'attractivité médicale et soignante. Il s'inscrit dans la continuité du projet territorial de santé mentale (PTSM) d'Eure-et-Loir et se décline sous trois axes :



La mise en oeuvre du Projet médical a débuté à l'automne 2022 par le regroupement des unités d'admission - dites unités d'hospitalisation en psychiatrie (UHP) - sur le Centre Psychiatrique du Coudray, l'objectif étant de poursuivre des soins en hospitalisation complète suite à un passage aux urgences ; et le regroupement des deux unités thérapeutiques d'hospitalisation et de réadaptation sur le site de Bonneval s'articulant autour de la réhabilitation psychosociale sur des courts séjours et une unité de maintien des acquis.

Par ailleurs, les équipes médicales et paramédicales du centre médico-psychologique (CMP) à Chartres réalisent des consultations sur des horaires élargis en soirée (jusqu'à 19h00 les mardis et jeudis) et un samedi matin par mois.

La Communauté Psychiatrique de territoire

Le Centre hospitalier Henri Ey s'inscrit dans une dynamique de parcours de soins en psychiatrie – santé mentale sur le territoire. La CPT fédère les acteurs de la psychiatrie et de la santé mentale qui la composent pour offrir aux patients des parcours de prévention, de soins, de réadaptation et de réinsertion sociale coordonnés et sans rupture. A cet effet, une convention constitutive a été signée le 21 juin 2022 entre les membres fondateurs : Le CH de Bonneval, le CH de Chartres et le CH de Dreux.

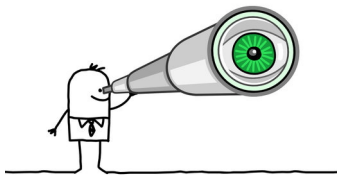
A propos de l'organisation et des modalités des soins psychiatriques

L'organisation de la prise en charge des soins psychiatriques est définie par une politique de secteur qui permet de dispenser des soins dans un périmètre de proximité. Les soins libres sont la règle générale. Ils sont à privilégier chaque fois que l'état de santé du patient le permet.

Les procédures encadrant les soins psychiatriques sans consentement sont prévues par les dispositions des articles L. 3211-1 et suivant du code de la santé publique :

- Soins libres : ambulatoire et/ou hospitalisation
- Soins sous contrainte : hospitalisation, programme de soins.

L'offre de soins psychiatrique



En secteur public :

- ◆ Secteur de psychiatrie générale et de psychiatrie infanto-juvénile (CMP, CATT, HDJ, hospitalisation complète), CMPP, CAMSP
- ◆ Dispositifs intersectoriels
- ◆ Psychiatrie de liaison
- ◆ Centre de post-cure
- ◆ Centre d'accueil et de crise d'urgence
- ◆ Addictologie
- ◆ Psychiatrie de la personne âgée
- ◆ Structures de recours : centres référents en réhabilitation psychosociale, centres experts FondaMental, CRA
- ◆ Secteur pénitentiaire : SMPR, UHSA

En secteur privé :

- ➔ Clinique de psychiatrie
- ➔ Hôpitaux de jour
- ➔ Cabinets de consultation

Zoom sur le dispositif de soin au pôle de psychiatrie générale regroupant la prise en charge deux tiers de la population adulte du territoire eurélien

■ ACCUEIL TELEPHONIQUE

La cellule d'appui à la régulation et orientation en santé mentale – Antenne de Chartres

Ce nouveau dispositif d'accueil téléphonique, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2023, est assuré par des professionnels de santé mentale et a pour but :

- De renforcer l'accessibilité et la qualité des soins psychiatriques en Eure et Loir, notamment en améliorant la gestion rapide et la prise en charge des situations de crises psychiatriques et psychosociales.
- Fluidifier l'accès aux soins non programmés et d'orienter les usagers vers le service qui correspond à leurs besoins.
- De compléter la régulation du SAMU somatique et de limiter les passages aux urgences.

Projet à destination, des professionnels de santé, de la patientèle, de la famille et/ou des proches en recherche d'informations complémentaires concernant les soins en psychiatrie.

Le CAROSM est accessible du lundi au vendredi, de 9h à 16h40, via le 02 37 30 30 60

En dehors de ces horaires, le relai est assuré 24h/24 et 7j/7 par l'antenne du CH de DREUX au 02 37 51 50 88.

■ ACCUEIL EN URGENCE

Les urgences psychiatriques sont assurées 7jours/7 au CH Louis PASTEUR, service annexé aux URG générales :

-De 9h à 18h30 par une équipe pluridisciplinaire en continu.

-De 18h30 à 8h30, par l'intervention d'un médecin psychiatre de garde présent sur le site de l'hospitalisation au Coudray.

■ ACCUEIL AMBULATOIRE

- ✓ Consultation au **Centre Médico-Psychologique** (CMP) : consultation et suivi Médical, Psychologique ; Entretien d'évaluation, de suivi infirmier et administration de traitement à effet prolongé, suivi social.
- ✓ **Accueil Thérapeutique à Temps Partiel** (CATTP) : prise en charge groupale par psychologue et/ou infirmier en demi-journée.
- ✓ Accueil en **hôpital de jour** : prise en charge à la journée en équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue, IDE, ergothérapeute, assistante sociale) en amont ou en aval de l'hospitalisation.

■ L'HOSPITALISATION : services situés 1 rue des Venelles au COUDRAY

CEDAP : Centre d'Evaluation et d'Accueil Permanent, dispositif d'hospitalisation commun au pôle Dunois Perche et au pôle Chartrain OUVERT 24h/24 et 7j/7 composé de :

- ❖ 5 lits permettant une période d'observation de 72 h au plus
- ❖ 10 lits permettant le renouvellement de la période d'observation des 72 h et pouvant accueillir des patients en situation de crise nécessitant une surveillance particulière avant de retrouver un état plus stable permettant une adhésion ou non aux soins en psychiatrie ;

UHP : Unité d'hospitalisation en psychiatrie

➔ Deux unités de 20 lits dont 8 lits en secteur fermé dans une seule unité.

Elles ont pour vocation à accueillir les patients non stabilisés ou en état aigu. La durée moyenne d'hospitalisation varie en fonction de la pathologie.

■ L'HOSPITALISATION : services situés au 32 rue de la Grève à Bonneval

UHGP : Unité d'hospitalisation de géronto-psychiatrie

Unité d'hospitalisation de 25 lits qui accueille des patients âgés de 65 ans et plus présentant des troubles psychiatriques. « Les arcades » est une unité de soins intersectorielle de soins actifs et de court séjour.

■ L'HOSPITALISATION : services situés au Domaine de Gourdez à MORANCEZ

UPM : Unité de Psychologie Médicale

Structure intersectorielle de 16 lits et 3 places en hôpital de jour, accueillant les patients anxio-dépressifs et les patients présentant des troubles des conduites alimentaires issus de la région.

Pôle d'addictologie

La spécificité du pôle d'addictologie, situé sur le même site, est d'accueillir des patients souffrants de troubles addictifs avec principalement une comorbidité psychiatrique.

■ LA REHABILITATION : services situés à BONNEVAL

2 unités thérapeutiques d'hospitalisation et de réadaptation (UTHR) de 20 lits chacun visant à améliorer l'autonomie, à favoriser les habiletés sociales pour des patients relativement stabilisés en vue d'une adaptation à des structures non hospitalières (foyer, placement familial, résidence d'accueil, appartement associatif, maison de retraite, appartement personnel...).

2 Maisons d'Aide à la Réinsertion (MAR) une de 6 places située au COUDRAY et une de 9 places située à BONNEVAL. La gestion administrative est associative et assurée par l'Association d'entraide psychosociale du Centre Hospitalier Henri EY.

Structure encadrée par des conseillères en économie sociale et familiale et éducateurs.

Ces structures sociales accueillent des patients souffrants de pathologies chroniques, suffisamment stabilisés sur le plan comportemental et adhérents au projet de soins ; mais qui peuvent avoir des difficultés à gérer leur temps libre et nécessitent un accompagnement aux gestes de la vie quotidienne (incitation, stimulation...).

Les MAR ont pour mission d'accompagner les résidents afin de retrouver une autonomie suffisante pour vivre en milieu ordinaire et/ou intégrer un lieu de vie en communauté.

■ LES EQUIPES MOBILES

Une Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP 28), associée à une Permanence d'Accès aux Soins de Santé en Psychiatrie (PASS)

Leur mission est de contribuer à faciliter l'accès aux soins aux personnes qui présentent des troubles psychologiques ou psychiatriques et qui sont dans la précarité. Cette équipe intervient sur l'ensemble du département. Cette équipe est localisée au COUDRAY.

Une Équipe Mobile de géronto-psychiatrie (EMGP 28)

Son objectif est d'intervenir dans les lieux d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du département afin de prévenir les hospitalisations et de maintenir la personne âgée dans son milieu de vie. Sont concernées actuellement les établissements départementaux publics ayant acceptés une convention de coopération. Cette équipe travaille en complémentarité des Centres Médico-Psychologiques (CMP).

Une Équipe Mobile de Réhabilitation Psychosociale (RPS)

Équipe pluridisciplinaire prenant en soins les personnes domiciliées dans l'ensemble des secteurs du CH Henri EY, et à long terme, une vocation départementale sera engagée en collaboration avec le CH de Dreux.

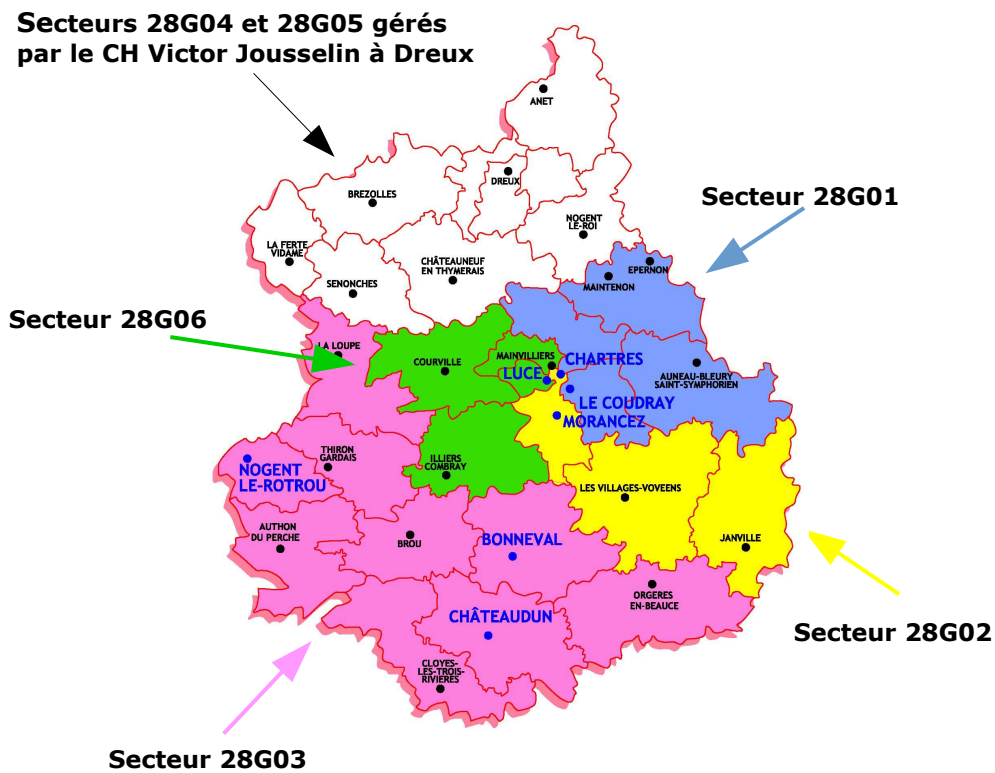
Elle a pour mission d'assurer, à la demande de l'équipe référente, des soins spécialisés de Réhabilitation Psychosociale après une évaluation approfondie des besoins et des souhaits du patient. Le principe est de mobiliser et d'optimiser les ressources personnelles afin de récupérer une adaptation et un fonctionnement social.

La RPS s'adresse aux personnes souffrant de schizophrénie et troubles délirants ET de troubles affectifs type bipolaire.

L'organisation de la sectorisation de la psychiatrie en Eure-et-loir

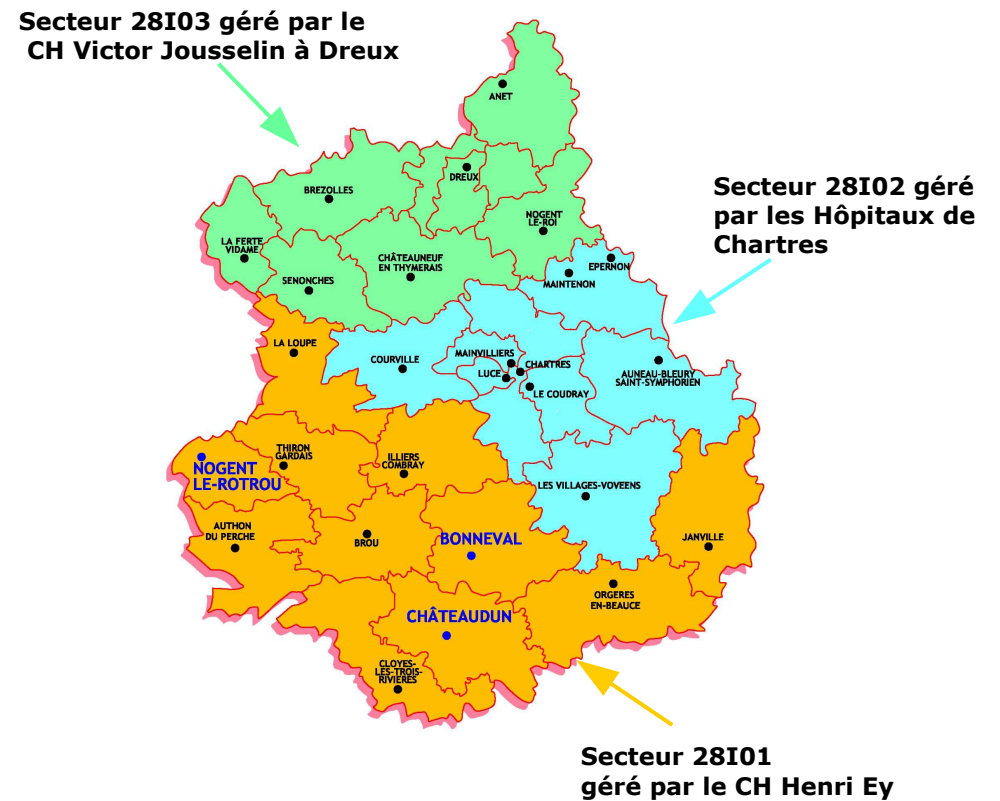
28 : département
G : général (adultes)
I : infanto-juvénile
1, 2, 3, 4, 5, 6 : numéro du secteur

▼ Sectorisation générale (adultes) : G

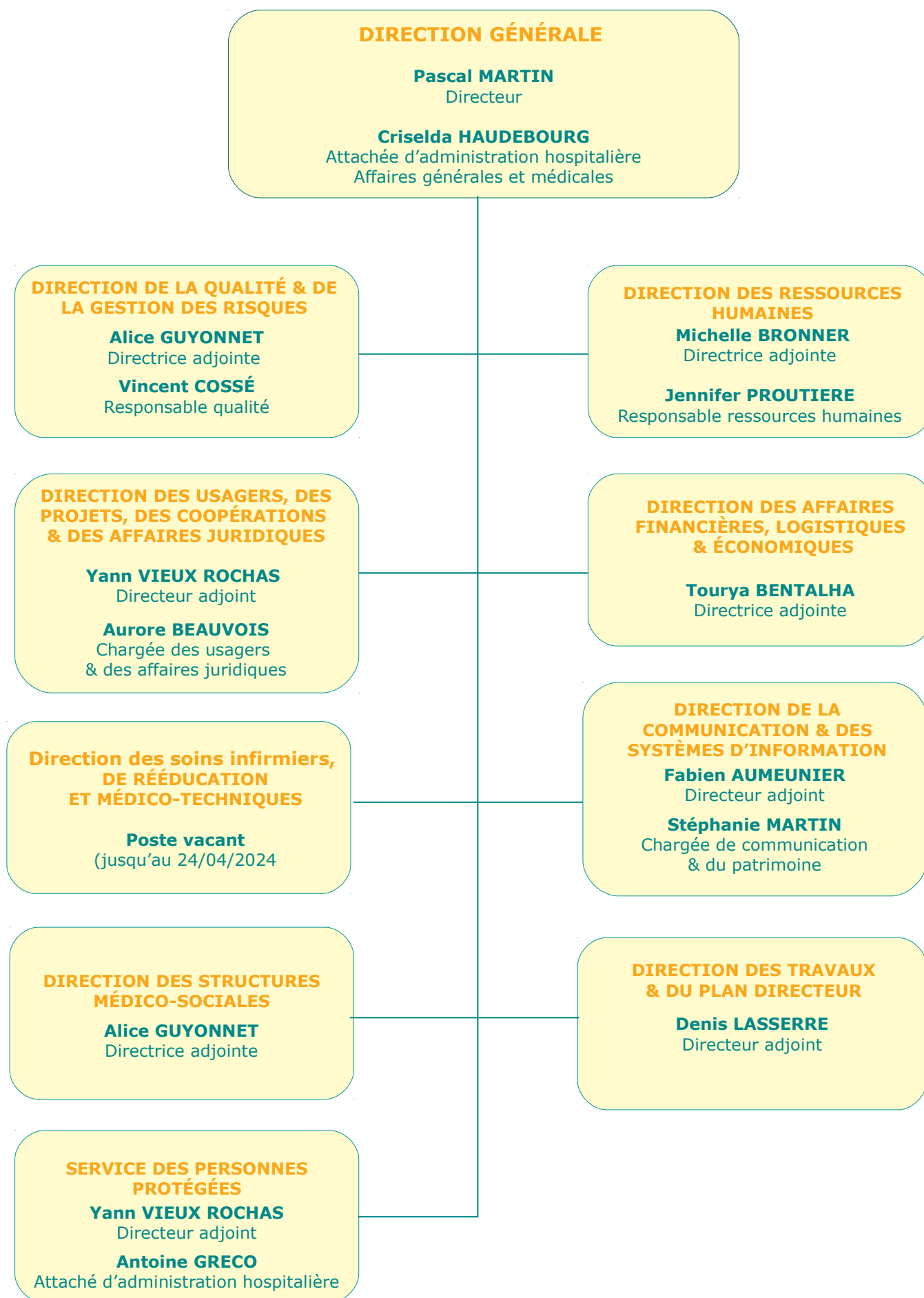


Les secteurs 28G01, G02, G03 et G06 sont gérés par le Centre hospitalier Henri Ey

▼ Sectorisation infanto-juvénile : I



L'organigramme des directions fonctionnelles



Les pôles d'activités médicaux

PÔLE PSYCHIATRIE ADULTE

SECTEUR CHARTRAIN Chartres; Le Coudray; Lucé; Morancez

- Centres médico-psychologiques (C.M.P.)
- Centre et dispositif d'accueil permanent et Urgences psychiatriques (C.E.D.A.P.)
- Cellule d'Appui à la Régulation et Orientation en Santé Mentale (C.A.R.O.S.M.)
- Unités d'hospitalisation en psychiatrie (U.H.P.)
- Hôpital de jour mutualisé (H.D.J.)
- Unité de psychologie médicale (U.P.M.)
- Maison d'aide à la réinsertion (M.A.R.)
- Equipe mobile psychiatrie précarité (E.M.P.P.)
- Permanence d'accès aux soins de santé (P.A.S.S.)
- Réhabilitation psycho-sociale (R.P.S.)

SECTEUR DUNOIS PERCHE Bonneval ; Châteaudun ; Nogent-Le-Rotrou

- Centres médico-psychologiques (C.M.P.)
- Unités thérapeutiques d'hospitalisation et de réadaptation (U.T.H.R.)
- Hôpitaux de jour (H.D.J.)
- Unité de soins de géronto-psychiatrie
- Liaison avec le centre de détention de Châteaudun (Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires)
- Maison d'aide à la réinsertion (M.A.R.)
- Equipe mobile de géronto-psychiatrie (E.M.G.P.)

PÔLE D'ADDICTOLOGIE Morancez

- Centre médico-psychologique
- Hôpital de jour
- Unité d'hospitalisation complète

PÔLE PÉDOPSYCHIATRIE AUTISME Châteaudun; Nogent-Le-Rotrou; Bonneval

- Centres médico-psychologiques
- Hôpitaux de jour
- Unité de soins « Saint-Florentin » (U.S.F.)
- Foyer d'accueil médicalisé (F.A.M.)
- Accueil familial thérapeutique (A.F.T.)
- Etablissement et service d'aide par le travail (E.S.A.T.)
- Foyer d'hébergement et Service d'accompagnement à la vie sociale (S.A.V.S.)

PÔLE GERONTOLOGIQUE Bonneval

- Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (E.H.P.A.D.)
- Pôle d'activité et de soins adaptés (P.A.S.A.)
- Unité de soins de longue durée (U.S.L.D.)

Les pôles de soutien

PÔLE MÉDICO-TECHNIQUE DE SOUTIEN

- Département d'information médicale (D.I.M.)
- Pharmacie hospitalière

PÔLE ADMINISTRATIF ET LOGISTIQUE

- Directions fonctionnelles (cf. organigramme de la direction)

PÔLE PSYCHIATRIE ADULTE

Praticien chef de pôle secteur chartrain : Madame le Dr Iulia-Daria SCOREI POPESCU
Praticien chef de pôle secteur dunois-perche : Monsieur le Dr Rémy TOKO NZUNGU
Cadres supérieurs de santé : Caroline MARLY (F.F) & Christine WATEL

CHARTRES : Centres médico-psychologiques des secteurs 28G01, 28G02 et 28G06



Centres médico-psychologiques (C.M.P.) des secteurs 28G01; 28G02; 28G06

1 rue Gabriel Lelong - 28000 CHARTRES

Tél (accueil central) : 02.37.26.57.00

Cadre de santé par intérim : Monsieur Vincent BARTKOWIAK

Praticien chef de service : Dr Mohammed CAMARA

Missions et public accueilli :

Le CMP reçoit toute personne de 16 ans et plus qui en fait la demande, qu'elle s'y présente spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale auquel sa domiciliation le rattache. Cette unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

LUCÉ Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel mutualisé des secteurs 28G01, 28G02 et 28G06



Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

Villa du Parc II, 1c rue de la république – 28110 LUCÉ

Cadre de santé par intérim : Monsieur Vincent BARTKOWIAK

Missions et public accueilli :

Le Centre d' Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (C.A.T.T.P.) est un des moyens du dispositif de santé mentale mis à la disposition de la population dans le cadre de la sectorisation.

Les activités de soins sont ouvertes aux usagers des trois secteurs du pôle chartrain. Le CA.T.T.P. consiste à proposer aux patients des actions de soutien et de thérapeutique de groupe visant à réduire les troubles et maintenir ou favoriser une existence autonome.

LE COUDRAY : Unités d'hospitalisation complète

Centre Psychiatrique du Coudray

1 rue des Venelles - 28630 LE COUDRAY

Tél (accueil - admissions) : 02.37.88.75.00

Tél (secrétariat médical) : 02.37.88.75.39



● **Centre et dispositif d'accueil permanent (C.E.D.A.P) « Hospitalisation » : 15 lits**

Cadre de santé : Madame Dédé BRUN

Missions et public accueilli :

Le CEDAP accueille les patients âgés de plus de 16 ans domiciliés essentiellement dans les deux tiers sud du département 7 jours/7 et 24h/24h. Cette unité d'urgence, d'évaluation et d'orientation a pour vocation la prise en charge de patients dans le cadre d'une situation d'urgence et/ou de détresse aiguë pour une courte période de 72h (exceptionnellement renouvelable une fois) hors détenu et hospitalisations programmées, pour l'ensemble des secteurs du CH Henri EY. Elle peut constituer une alternative à l'hospitalisation au sein d'une unité d'admission et limiter ou éviter l'hospitalisation sous contrainte par une évaluation clinique et sociale du patient. Cette unité d'accueil en hospitalisation de courte durée travaille en étroite collaboration avec l'antenne psychiatrique des urgences.

● **Unité d'Hospitalisation en Psychiatrie Michel Fournier (U.H.P.) : 20 lits**

● **Unité d'Hospitalisation en Psychiatrie Jean-Claude Baron (U.H.P.): 20 lits**

Faisant fonction cadre de santé : Madame Audrey LAPREVOTTE

Praticien chef de service : Dr Mamadou GAYE

Missions et public accueilli :

Cette unité d'hospitalisation complète accueille les patients de 16 à 65 ans présentant des troubles psychiatriques, non stabilisés ou en cours de stabilisation pour des courts ou moyens séjours. Le suivi médical est assuré par le médecin et une équipe pluridisciplinaire.

Le mode d'hospitalisation peut être: en soins psychiatriques libres, en soins psychiatriques sans consentement sur demande d'un tiers ou en cas de péril imminent ou sur décision du représentant de l'Etat.

Les patients admis dans cette unité peuvent être adressés par les centres médico-psychologiques (C.M.P.) ou les hôpitaux de jour (H.D.J) de manière programmée ou par l'intermédiaire du C.E.D.A.P.

MORANCEZ : Unité d'hospitalisation complète

Domaine de Gourdez

129 rue de Chartres - 28630 MORANCEZ
Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.39.80



● Unité de psychologie médicale (U.P.M.) : 15 lits et 3 places

Cadre de santé : Madame Sandrine LEDUC

Praticien cheffe de service : Dr Iulia-Daria SCOREI POPESCU

Missions et public accueilli :

Les soins s'adressent aux personnes de 16 à 65 ans autonomes ou en voie d'autonomisation présentant des troubles anxio-dépressifs, troubles alimentaires, troubles de l'humeur. La prise en charge est de courte durée en hospitalisation complète ou de jour. Seuls les patients en hospitalisation libre sont accueillis.

LUCÉ : Hospitalisation de jour (secteurs 28G01; 28G02; 28G06)



● Hôpital de jour (H.D.J.) mutualisé "La parenthèse" : 30 places (10 places par secteur)

Villa du Parc II, 1c rue de la république – 28110 LUCÉ

Cadre de santé : Monsieur Vincent BARTKOWIAK

Praticien cheffe de service : Dr Penka HRISTOVA

Tél (secrétariat médical) : 02.37.91.51.87

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueille des patients à partir de 16 ans, souffrant essentiellement de troubles psychotiques, nécessitant des soins à visée psychothérapeutique à la journée ou à la demi-journée. Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est assuré par une équipe pluri-professionnelle. Il s'agit d'une alternative à l'hospitalisation complète. Les objectifs poursuivis sont : l'élaboration et le suivi du projet des soins établit entre les professionnels et le patient, les activités thérapeutiques comme médiateur du soin, la réinsertion socio-professionnelle en partenariat avec les acteurs du réseau médico-social....

LE COUDRAY : Dispositif complémentaire de l'offre de soins



● Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.) : 6 places

1 rue des Venelles - 28630 LE COUDRAY

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Tél : 02.37.44.72.38

Public accueilli et missions :

La maison d'aide à la réinsertion est un dispositif qui s'inscrit dans la continuité de l'hospitalisation tout en ne relevant pas de celle-ci. Elle accueille des patients, hospitalisés précédemment par exemple en UTHR, pris en charge dans un mode d'hébergement, assimilable à un appartement associatif, mais avec la particularité que les locaux sont situés à l'intérieur de l'établissement.

L'accompagnement est centré sur les habiletés sociales, dans le cadre d'une réadaptation à la vie quotidienne.



● **C.E.D.A.P. « Urgences psychiatriques »**

(Centre et dispositif d'accueil permanent)

Cadre de santé : Madame Dédé BRUN

Hôpital Louis Pasteur

Rue Claude Bernard - 28630 LE COUDRAY

Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.32.88

Public accueilli et missions :

Une équipe de soins du Centre Hospitalier Henri EY assure la prise en charge des Urgences Psychiatriques et de liaisons au Centre Hospitalier Louis Pasteur au Coudray.

- Consultations d'accueil, d'évaluation et d'orientation pour les patients admis et hospitalisés aux urgences du Centre Hospitalier Louis Pasteur.
- Prise en charge des patients présentant des troubles psychiatriques dans les unités d'hospitalisation du Centre Hospitalier Louis Pasteur.
- Soins aux victimes, prises en charges précoces des traumatismes psychiques
- Liaisons avec les autres structures de soins du secteur médico-social

● **C.A.R.O.S.M. « Cellule d'Appui à la Régulation et Orientation en Santé Mentale »**

Hôpital Louis Pasteur - Rue Claude Bernard - 28630 LE COUDRAY - Tél : 02.37.30.30.60

Cadre de santé : Madame Dédé BRUN

Missions :

La cellule d'appui à la régulation et à l'orientation en santé mentale a pour mission d'accueillir, d'évaluer et d'orienter les demandes, uniquement par téléphone, des personnes en souffrance psychique. Ces demandes peuvent émaner de la personne en souffrance, mais également d'un proche ou de professionnels libéraux, éducatifs, médico-sociaux et institutions du département qui assure la prise en charge de la personne.

● **Equipe mobile psychiatrie précarité (E.M.P.P.)**

1 rue des venelles – 28630 LE COUDRAY - Tél : 02.37.88.75.54 (secrétariat médical) ou 06.75.92.68.70

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Missions :

L'équipe mobile précarité psychiatrie d'Eure-et-Loir a pour mission de favoriser l'accès aux soins psychiatriques des personnes en situation d'exclusion sociale ainsi que l'accès aux dispositifs de droits sociaux. Pour ce faire, elle va au devant des publics en précarité, se tient à disposition et répond à la demande d'un professionnel et assure des permanences dans les structures sociales et d'hébergement.

Elle aide également à la continuité des soins des personnes par un travail de soutien et d'accompagnement et assure une fonction d'interface entre les partenaires du secteur sanitaire et des institutions sociales.

Cette équipe n'est pas dotée de lits d'hospitalisation ou de possibilités d'hébergement et elle n'intervient pas en urgence.

● **Permanence d'accès aux soins de santé en psychiatrie (P.A.S.S.)**

1 rue des venelles – 28630 LE COUDRAY

Tél : 02.37.88.75.54 (secrétariat médical) ou 06.50.19.24.04

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Missions :

La permanence d'accès aux soins de santé est une cellule de prise en charge médico-sociale qui a pour mission de rendre effectif l'accès et la prise en charge des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

BONNEVAL - CHATEAUDUN - NOGENT-LE-ROTRU
Centres médico-psychologiques
et Centre d'accueil thérapeutiques à temps partiel du secteur 28G03



BONNEVAL

● **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

12 cité des vallées - 28800 BONNEVAL

Tél (secrétariat médical) : 02.37.47.78.40

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

Praticien chef de service : Dr Rémy TOKO NZUNGU



CHATEAUDUN

● **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

**Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
(C.A.T.T.P.)**

36 rue de Belfort – 28200 CHATEAUDUN

Tél (secrétariat médical) : 02.37.66.22.42

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

Praticien chef de service : Dr Hubert MUSHIKANGONDO IVENA

Praticien chef de service du CATT : Dr Sami BAIK



NOGENT-LE-ROTRU

● **Centre médico-psychologique (C.M.P.)**

**Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
(C.A.T.T.P.)**

6 rue Mauté Lelasseux - 28400 NOGENT LE ROTROU

Tél (secrétariat médical) : 02.37.52.09.59

Cadre de santé : Madame Ludivine BANSARD

Missions et public accueilli :

Le centre médico-psychologique reçoit toute personne de 16 ans et plus qui en fait la demande, qu'elle s'y présente spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale auquel sa domiciliation le rattache. Des activités en groupe de CATT sont proposées en fonction des besoins des patients. Cette unité de coordination et d'accueil en milieu ouvert organise des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'intervention à domicile.

Des conventions de partenariat sont établies dans le cadre du travail en réseau santé social ainsi que dans le cadre de la liaison urgence avec les Centres hospitaliers de Châteaudun et de Nogent-le-Rotrou.

BONNEVAL : Unités d'hospitalisation complète

Centre Psychiatrique de Bonneval
32 rue de la grève - 28800 BONNEVAL
Tél (Standard - Accueil) : 02.37.44.76.00



● Unité Thérapeutique d'Hospitalisation et de Réadaptation « Le verger » (U.T.H.R.) : 20 lits

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.63

Cadre de santé : Madame Julie VERDIER

Praticien chef de service : Dr Joseph BEMA DOUALLA



● Unité Thérapeutique d'Hospitalisation et de Réadaptation « Pavillon LE MOULLAC » (U.T.H.R.) : 20 lits

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre de santé : Madame Julie VERDIER

Praticien chef de service : Dr Adlene ACHOUR-BOUAKKAZ

Missions et public accueilli :

Ces unités ont pour mission d'accueillir les patients de 16 à 65 ans stabilisés, présentant des pathologies chroniques pour des moyens séjours. Cette unité développe particulièrement, les démarches éducatives, la réadaptation aux habilités sociales et recherchent activement, en lien avec les CMP/HDJ, une potentialité de réinsertion, d'hébergement ou d'admission au sein de l'établissement ou de structures partenaires.



● Unité de géronto-psychiatrie

« Les arcades » : 25 lits

Tél (secrétariat médical) 02.37.44.76.52

Faisant fonction cadre de santé : Madame Nathalie DUFEU

Praticien chef de service : Dr Rémy TOKO NZUNGU

Missions et public accueilli :

Unité d'hospitalisation qui accueille des patients âgés de 65 ans et plus présentant des troubles psychiatriques.

« Les arcades » est une unité de soins intersectorielle de soins actifs et de court séjour.

● Equipe Mobile de Géronto-Psychiatrie en Eure-et-Loir (E.M.G.P. 28)

Tél (secrétariat médical) 02.37.44.76.52

Faisant fonction cadre de santé : Madame Nathalie DUFEU

Praticien cheffe de service : Dr Sarahjane MARTIN

Missions et public accueilli :

L'équipe mobile de géronto-psychiatrie intervient à la demande des EHPAD publics d'Eure-et-Loir pour apporter une expertise dans la gestion de situations complexes auprès des résidents de plus de 65 ans présentant une souffrance psychique et/ou des perturbations du comportement. L'équipe mobile émet un diagnostic et propose une aide à la décision thérapeutique en lien avec le médecin de la personne âgée.

BONNEVAL : Dispositif complémentaire de l'offre de soins



● **Maison d'Aide à la Réinsertion (M.A.R.) : 9 places**

32 rue de la Grève – 28800 BONNEVAL

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Tél : 02.37.44.72.38

Public accueilli et missions :

La maison d'aide à la réinsertion est un dispositif qui s'inscrit dans la continuité de l'hospitalisation tout en ne relevant pas de celle-ci.

Elle accueille des patients, hospitalisés précédemment par exemple en UTHR, pris en charge dans un mode d'hébergement, assimilable à un appartement associatif, mais avec la particularité que les locaux sont situés à l'intérieur de l'établissement.

L'accompagnement est centré sur les habiletés sociales, dans le cadre d'une réadaptation à la vie quotidienne.

BONNEVAL : Unités d'hospitalisation complète



● **Accueil Familial Thérapeutique (A.F.T.) : 6 places**

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre socio-éducatif : Madame Laëtitia CHAUDUN

Missions :

L'accueil familial thérapeutique est une modalité particulière d'hospitalisation à temps complet qui propose au patient un soin dans un espace social démedicalisé.

L'accueil s'adresse à des patients adultes susceptibles de retirer un bénéfice d'une prise en charge dans un milieu familial. Il s'agit notamment d'une phase de réadaptation et d'acquisition d'une certaine autonomie au cours de laquelle la prise en charge sociale et affective prend toute sa dimension.

Le service de l'accueil familial thérapeutique est l'interlocuteur privilégié de la famille d'accueil pendant la durée du séjour.

CHATEAUDUN / NOGENT-LE-ROTROU

Hospitalisation de jour secteur 28G03



CHATEAUDUN

● **Hôpital de jour (H.D.J) : 14 places**

37 rue de Saint Valérien – 28200 CHATEAUDUN

Cadre de santé : Madame Nathalie PIOGER

Praticien chef de service : Dr Joseph BEMA DOUALLA



NOGENT-LE-ROTROU

● **Hôpital de jour "Clara Filleul" (H.D.J.) : 14 places**

6 rue Mauté Lelasseux - 28400 NOGENT LE ROTROU

Cadre de santé : Madame Ludivine BANSARD

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueille des patients à partir de 16 ans, souffrant essentiellement de troubles psychotiques, nécessitant des soins à visée psychothérapeutique à la journée ou à la demi-journée. Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est une alternative à l'hospitalisation complète et s'articule entre les unités d'hospitalisation à temps plein et la prise en charge ambulatoire .

Ce mode de prise en charge, sur prescription médicale, est assuré par une équipe pluriprofessionnelle. Il s'agit d'une alternative à l'hospitalisation complète. Les objectifs poursuivis sont : l'élaboration et le suivi du projet de soin établi entre les professionnels et le patient, les activités thérapeutiques comme médiateur du soin, la réinsertion socio-professionnelle en partenariat avec les acteurs du réseau médico-social...

CHATEAUDUN : Dispositif d'accueil et de soins



**Unité de liaison avec le service pénitentiaire d'insertion et de probation d'Eure-et-Loir
Centre de détention de Châteaudun
Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (U.S.M.P)**

Route d'Orléans – 28200 CHATEAUDUN

Tél : 02.37.97.55.28

Une prestation de service en psychiatrie est assurée au Centre de détention de Châteaudun.

PÔLE GÉRONTOLOGIE

Bonneval

Directeur adjoint référent du pôle : Madame Alice GUYONNET
Praticien coordonnateur du pôle :



Pôle de gérontologie
« La rose des vents »

31 bis rue d'Orléans
28800 BONNEVAL

Tél (Accueil) : 02.36.68.30.00

Unité de soins de longue durée

● **Unité de soins de longue durée (U.S.L.D.) : 50 lits**

Tél (secrétariat médical) 02.36.68.30.06

Cadre de santé : Madame Séverine JEGOT

Praticien référente : Dr Catherine REMY

Public accueilli et missions :

L'unité de Soins de Longue Durée accueille des personnes âgées dépendantes dont la majorité sont désorientées dans le temps et dans l'espace.

Les demandes d'admission font souvent suite à une hospitalisation ou à une nécessité de prise en charge devenue trop complexe à assurer en maison de retraite ou à domicile.

Un projet de vie est mis en place pour chaque résident. Il s'organise autour de : l'accueil et l'intégration du résident; les prestations hôtelières; le respect des droits et des libertés de la personne accueillie; l'animation; le maintien et le développement des liens sociaux et de l'autonomie, et l'accompagnement jusqu'à la fin de la vie.

Établissement d' Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

● **Etablissement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) : 125 lits**

Tél (secrétariat médical) 02.36.68.30.06

Cadre de santé : Madame Sylvie FAGOT

Public accueilli et missions :

L'EHPAD « la rose des vents » est un établissement à vocation médico-sociale destiné à accueillir les personnes âgées de plus de 60 ans, ou de moins de 60 ans sur dérogation du Conseil Général et dont le maintien à domicile est devenu insécurisant.

Les degrés de dépendance sont très variables. Des personnes âgées souffrant de grande dépendance, peuvent être accueillies si les soins, dont elles ont besoin, sont compatibles avec la capacité de soins de l'établissement.

Une unité spécifique, de jour, pour la prise en charge de personnes hébergées âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer (P.A.S.A.) complète l'offre de soins.

La résidence accueille également des résidents souffrant de démences, maladies psychiatriques vieillissantes et polyopathologies ainsi des résidents porteurs de handicap (séquelles neurologiques lourdes).

PÔLE PÉDOPSYCHIATRIE - AUTISME

Bonneval ; Châteaudun ; Nogent-le-Rotrou

Praticien chef de pôle pour la pédopsychiatrie : Dr Anne-Laure CHAMPAGNE
Cadre supérieur de santé par intérim : Philippe LASTENNET

Centre Psychiatrique de Bonneval
32 rue de la grève - 28800 BONNEVAL
Tél (Standard - Accueil) : 02.37.44.76.00

PÉDOPSYCHIATRIE : CHÂTEAUDUN - NOGENT-LE-ROTROU

Centres médico-psychologiques
et Centre d'accueil thérapeutiques à temps partiel du secteur 28I01



CHATEAUDUN

● **Centre Médico-Psychologique**
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

7 rue de Vilsain - 28200 CHÂTEAUDUN
Tél : 02.37.98.66.12

Faisant fonction cadre socio-éducatif : Madame Léopoldine DIEU

Praticien cheffe de service : Dr Anne-Laure CHAMPAGNE



NOGENT-LE-ROTROU

● **Centre Médico-Psychologique**
Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (C.A.T.T.P.)

66 rue St Laurent - 28400 NOGENT-LE-ROTROU
Tél : 02.37.54.58.20

Faisant fonction cadre de santé : Madame Muriel GUILLAUME

Praticien cheffe de service : Dr Antonella DE ASSIS D'ANNUNZIO

Missions et public accueilli :

Le Centre Médico-Psychologique accueille, à la demande, les enfants de 0 à 16 ans ainsi que leurs familles, pour des consultations et/ou des entretiens, des prises en charge spécifiques individuelles avec les différents professionnels intervenant dans la structure.

Cet accueil s'adresse aux enfants présentant des troubles du développement, du comportement ou des apprentissages.

Des prises en charge diversifiées peuvent être proposées en fonction des besoins de l'enfant : Périnatalité (de la grossesse à 2 ans), Equipe Thérapeutique d'Aide à la Petite Enfance (E.T.A.P.E.) de 0 à 4 ans, petite enfance (2 - 6 ans), enfance (6 - 12 ans), pré-ado/adolescents (12 - 16 ans), entretiens familiaux à visée thérapeutique, groupe pour parents.

PÉDOPSYCHIATRIE : CHÂTEAUDUN - NOGENT-LE-ROTROU

Hospitalisation de jour du secteur 28I01



CHATEAUDUN

● **Hôpital de jour (H.D.J.) : 29 places**

7 rue de Vilsain - 28200 CHÂTEAUDUN

Faisant fonction cadre socio-éducatif :

Madame Léopoldine DIEU

**Praticien cheffe de service : Dr Anne-Laure
CHAMPAGNE**



NOGENT-LE-ROTROU

● **Hôpital de jour (H.D.J.) : 16 places**

8 rue Mauté-Lelasseux - 28400 NOGENT-LE-ROTROU

Faisant fonction cadre de santé :

Madame Muriel GUILLAUME

Praticien cheffe de service : Dr Antonella DE ASSIS
D'ANNUNZIO

Missions et public accueilli :

Les enfants sont accueillis par journée ou demi-journées avec ou sans repas thérapeutique.

L'hôpital de jour est organisé en groupes en fonction de l'âge des enfants et d'un groupe spécifique pour enfants présentant des troubles envahissants du développement ou autistes de 2 à 6 ans.

Le projet de soin est régulièrement évalué, réajusté dans une dialogue constant avec la famille. Les activités de groupe sont choisies en fonction du projet individuel et du projet de groupe. Des prises en charge individuelles peuvent également être proposées sur prescription médicale. Dans une dynamique de travail en réseau, une collaboration étroite est établie avec les partenaires extra-hospitaliers : Éducation Nationale, service d'action sociale, etc...

AUTISME ADULTES : BONNEVAL

Unité d'hospitalisation complète



● Unité de soins « Saint-Florentin » (U.S.F.) : 20 lits et 2 places

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre de santé : Monsieur Romain BRIEU

Missions et public accueilli :

L'Unité de soins « Saint-Florentin » est un service d'évaluation et d'orientation, spécialisé en soins psychiatriques, au profit des personnes adultes présentant un trouble du spectre autistique et de comorbidités associées. Cette mission est complétée par l'admission de patients souffrant de troubles neuro-développementaux issus des services médico-sociaux du département avec des perspectives de retour. L'admission est prononcée sur avis des médecins en charge de l'unité.

AUTISME ADULTES : BONNEVAL

Hébergement



● Foyer d'accueil médicalisé « Les magnolias » (F.A.M.) : 26 lits et 1 place

Tél (secrétariat médical) : 02.37.44.76.44

Cadre de santé : Madame Margarethe JULIEN LASTENNET

Public accueilli et missions :

Le foyer d'accueil médicalisé est une structure à vocation médico-sociale destinée à accueillir des personnes âgées de 20 à 60 ans présentant un trouble du spectre autistique ou un trouble neuro-développemental. Les résidents sont domiciliés prioritairement en Eure-et-Loir. Le foyer est habilité à accueillir les bénéficiaires de l'aide sociale. L'orientation de la maison départementale des personnes handicapées est indispensable.

La capacité d'accueil est de 27 lits et places dont 25 places d'accueil permanent, 1 place d'accueil temporaire et une place d'accueil de jour.

SECTEUR MEDICO-SOCIAL : Handicap psychique et mental

Etablissement et service d'aide par le travail



● Etablissement et Service d'Aide par le Travail « La ferme » (E.S.A.T.) : 30 places

Tél (secrétariat) : 02.37.44.72.39

Faisant fonction Cadre socio-éducatif :

Madame Florence BENOIT

Public accueilli et missions :

L'ESAT est une structure dont la mission est de proposer un accompagnement médico-social à caractère professionnel (espaces verts, horticulture et maraîchage biologique) à des personnes ne pouvant pas exercer momentanément, ou durablement, une activité professionnelle "productive" en milieu ordinaire de travail du fait de troubles psychiques et souhaitant s'inscrire dans un projet de travail adapté, coordonné à un projet de soin. Les personnes pouvant bénéficier de cet accompagnement sont les personnes handicapées psychiques, handicap reconnu en tant que tel par la loi du 11 février 2005 et bénéficiant d'une orientation par la Maison Départementale des Personnes Handicapées.



● Foyer d'hébergement : 9 places

4 promenade du mail

28800 BONNEVAL

Tél : 02.37.47.27.27

Faisant fonction Cadre socio-éducatif :

Madame Florence BENOIT

Public accueilli et missions :

Le foyer d'hébergement accueille, 365 jours par an, des personnes reconnues handicapées psychiques et orientées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H). La mission de l'équipe éducative est d'accompagner les résidents vers une plus grande autonomie dans les actes de la vie quotidienne et la socialisation. Il se compose de 3 lieux de vie pouvant accueillir 9 résidents. Selon les besoins et les attentes des résidents, des professionnels formés les accompagnent dans différents domaines : vie sociale et affective, sports et loisirs, démarches administratives et suivi de santé.

PÔLE D'ADDICTOLOGIE Morancez

Praticien chef de pôle : Dr Mamadou GAYE
Cadre supérieur de santé : Madame Christine WATEL

Faisant fonction cadre de santé : Madame Gabriela ALVES

Domaine de Gourdez
129 rue de Chartres - 28630 MORANCEZ
Tél (secrétariat médical) : 02.37.30.39.70



Centre médico-psychologique

Missions et public accueilli :

Le CMP reçoit toute personne souffrant de problématiques addictives de 16 ans et plus, domiciliée en Eure-et-Loir, qui en fait la demande. Elle peut s'y présenter spontanément, accompagnée par la famille ou toute personne de son réseau de vie ou encore orientée par un partenaire médical interne ou externe au dispositif de soin de l'établissement de santé mentale.

Unité d'hospitalisation complète

● **Unité d'hospitalisation du pôle d'addictologie : 16 lits**

Missions et public accueilli :

Cette unité d'hospitalisation complète accueille, à partir de 18 ans, les patients présentant :

- une dépendance addictive ne relevant pas d'une prise en charge ambulatoire (surveillance du sevrage, séjour de réflexion par rapport à une problématique addictive)
- une co-addiction à l'alcool : polytoxicomanes stabilisés par rapport à l'usage de produits illicites, un tabagisme, une addiction sans produit
- une dépendance aux médicaments.

Hospitalisation de jour

● **Hôpital de jour : 11 places**

Missions et public accueilli :

L'hôpital de jour accueille des patients à partir de 18 ans alcoolo-dépendants, en hospitalisation à la journée, ou à temps partiel. Il dispose de 11 places par semaine (9 à temps complet, 2 à temps partiel).

www.ch-henriey.fr

Suivez-nous sur 



Direction de la communication et des systèmes d'information
Contact : 02 37 44 76 04
service.communication@ch-henriey.fr

Siège social
32 rue de la grève
28800 Bonneval
tél. 02 37 44 76 00